

Programme des formations ADM64

Thème de la formation	Date	Lieu	Contenu pédagogique	Tarif adhérent
Bilan de fin de mandat	5 avril de 9h à 17h (6h)	Serres-Castet	<ul style="list-style-type: none">• Anticiper pour concevoir un bilan pertinent sur le fond et la forme• Trouver l'équilibre entre attractivité et respect de la législation• Savoir porter et valoriser le bilan pour donner des perspectives	100 €
Fiscalité de l'urbanisme	10 avril de 14h à 17h (3h)	Pau	<ul style="list-style-type: none">• Cadre réglementaire de la fiscalité de l'aménagement et de l'urbanisme• Présentation de la taxe d'aménagement communale et des modalités de calcul• Analyse des outils pour le financement des équipements publics (TAM, PUP)	35 €
L'élu et la presse	14 mai de 9h à 17h (6h)	Puyoô	<ul style="list-style-type: none">• Les relations avec la presse : Comprendre et définir une stratégie de communication et de relations presse L'univers de la presse et ses spécificités Définir une stratégie de communication efficace• Media Training Réussir ses prises de parole avec mise en situation Connaître ses atouts et ses faiblesses	300 €
Développer une culture de déontologie et de transparence de la vie publique au sein d'une collectivité	17 mai de 9h à 16h30 (6h)	Orthez	<ul style="list-style-type: none">• Définition, cadre juridique et présentation des dernières évolutions législatives et réglementaires (déontologie, lanceur d'alerte, obligations déclaratives, nouvelle définition du conflit d'intérêt)• Pourquoi et comment développer une culture de déontologie et de transparence dans une collectivité ? Comment prévenir les risques ?• Quels outils pour renouer avec la confiance des citoyens (accès à l'information, participation citoyenne...) ?	60 €

Programme des formations ADM64

Thème de la formation	Date	Lieu	Contenu pédagogique	Tarif adhérent
Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice	17 et 18 octobre 9h à 17h soit 12 heures	Anglet	<ul style="list-style-type: none">• L'écoute « large » et l'écoute « orientée »,• Identifier une situation problème concrète,• La création d'un collectif (conditions, règles de sécurité ...),• Animer un collectif (animation de réunion : règles relationnelles, outils, ponctuer les séances, ...),• Poser un acte dans l'« espace public » : réaliser une action collective / négocier / actes significatifs.	300 €

Conditions générales et d'organisation

⇒ Comment s'inscrire ?

Renvoyer le bulletin d'inscription joint au plan de formation, daté et signé par le participant et le Maire de la commune (si prise en charge par la commune)

⇒ Conditions d'organisation

Nos stages s'adressent à tous les élus locaux du bloc communal. Une convocation sera envoyée au moins 30 jours avant la formation. Le stage peut être annulé (en fonction du nombre de participants inscrits).

Le DIF des élus

- Le dossier de demande de financement est à télécharger sur notre site: www.adm-64.fr
- La demande est à déposer au moins 2 mois avant la date de début de la formation, correspondant au délai de réponse de la CDC.
- Le dossier doit comprendre : la demande de financement, un devis personnalisé (à demander auprès de l'ADM64), une copie de votre CNI
- Les frais de déplacement peuvent également être remboursés (dans la limite des barèmes arrêtés par la CDC)

Pour vous inscrire :

Association des Maires et Présidents de Communautés des P.-A.

Tél. : 05 59 82 18 93 / Fax : 05 59 82 18 95 / Mail : contact@adm-64.fr